

Appel à candidatures : ingénieur d'études

CDD de 8 mois

En lien avec une recherche intitulée « Emploi discontinu et indemnisation du chômage : quels usages des contrats courts ? » dans le cadre d'une convention avec la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail, et en partenariat avec le Centre d'Études du Travail et de l'Emploi (CEET-CNAM), l'IDHE.S recrute un ingénieur d'études à temps partiel (quotité : 50%) sur son site de Nanterre. En étroite collaboration avec Mathieu Grégoire et Claire Vivés, les responsables de la recherche, la personne recrutée participera à la recherche et à la rédaction du rapport.

Niveau requis

Peuvent présenter leur candidature : les titulaires d'une licence en économie, sociologie ou sciences sociales.

Qualités requises

La personne retenue devra avoir de bonnes qualités rédactionnelles, une bonne maîtrise des méthodes de recherche en sciences sociales. En particulier, elle sera amenée à organiser et à effectuer une campagne d'entretiens sociologiques.

Durée du contrat

Le contrat proposé est un contrat à temps partiel d'une durée de 8 mois (à partir du 1^{er} novembre 2018). Il implique une présence à l'IDHE.S Nanterre durant toute la période du contrat. La

rémunération prévue correspond à la grille des « Ingénieurs d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes - D2A41 » BAP D soit environ 900 euros net pour un mi-temps.
https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itrf/?refine.referens_id=D2A41#top

Présentation de la recherche

La convention porte sur les usages des CDD de moins d'un mois en lien (ou non) avec les règles de l'assurance chômage relatives à « l'activité réduite ».

Si la proportion d'emploi à CDD a peu évolué dans les dernières années, on observe en revanche que ceux-ci sont de plus en plus courts : le nombre de CDD de moins d'un mois a connu un essor très important dans les dernières années. Depuis 2000, le nombre d'embauches en CDD de moins d'un mois a progressé de 161 % et celui en intérim de 32 % alors que sur la même période, le nombre d'embauches en CDI ou CDD de plus d'un mois n'a progressé que de 15%¹. Selon une hypothèse largement reprise, cette augmentation des contrats courts serait favorisée par des stratégies opportunistes des employeurs, comme des salariés, visant à maximiser le recours à l'assurance chômage tout en minimisant les durées d'emploi et les coûts salariaux. La solvabilisation par l'indemnisation chômage de ces situations d'emploi fragmenté aboutirait, d'un point de vue individuel, à un maintien durable dans une alternance emploi-chômage et, d'un point de vue collectif, à la croissance du nombre de ces salariés précaires ainsi qu'à une fuite en avant des dépenses de l'assurance chômage.

La présente recherche vise à tester cette hypothèse sociologiquement. Elle comprend pour cela plusieurs volets

- un cadrage quantitatif visant à compléter les connaissances actuelles sur les trajectoires d'emploi et de chômage des salariés ayant eu un ou plusieurs contrats de courte durée ainsi que sur les entreprises qui les emploient ;
- un cadrage qualitatif appuyé sur deux journées d'études permettant d'interroger le caractère spécifique ou non de l'usage de contrats courts dans les secteurs qui y ont le plus recours ;
- une analyse de terrain centrée sur des salariés/chômeurs ayant eu un ou plusieurs contrats courts visant à mieux éclairer les pratiques objectives mais aussi le vécu subjectif associé d'une part à ces emplois courts et/ou fragmentés et d'autre part aux périodes de chômage interstitielles entre ces contrats ;
- une étude des usages des employeurs par le prisme indirect d'une analyse des négociations de branche relatives à l'usage des contrats courts prévues par la

¹ Barlet M., Minni C. (2014), « Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi », *Dares Analyses*, n° 56, juillet.

convention d'assurance chômage de février 2018.

La personne recrutée sera amenée à travailler la partie « analyse de terrain » dont l'objectif est de partir des expériences singulières de l'emploi et du chômage d'un point de vue objectif (quelles sont les pratiques ?) et d'un point de vue subjectif (quel est le « vécu » associé à ces situations ? quelles sont les aspirations de ces salariés ? quelle est leur appréciation, positive ou négative, de leur situation ?).

Les enquêtes porteront sur trois territoires : les Alpes-Maritimes, le Val d'Oise et la Somme. Certains secteurs seront plus particulièrement ciblés : le secteur de l'hébergement médico-social (en particulier les maisons de retraite), le secteur de l'hôtellerie restauration le secteur du transport (en particulier le déménagement et le secteur de l'agroalimentaire). La personne recrutée devra prendre en charge une partie de la campagne d'entretiens dans la Somme ou dans le Val d'Oise.

Présentation du laboratoire

L'IDHE.S, Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société, est une Unité Mixte de Recherche (UMR 8533) créée en 1997 entre le CNRS et des partenaires universitaires, en regroupant les apports de l'Institut d'Histoire Économique et Sociale (IHES) fondé par Ernest Labrousse, du Centre d'Étude des Croissances fondé Maurice Lévy-Leboyer et ceux du GDR « Institutions Emploi et Politiques Économiques » fondé par Robert Salais.

Depuis, l'IDHE.S a intégré des sociologues venant de différents horizons, ce qui en a fait un laboratoire véritablement interdisciplinaire. L'arrivée en janvier 2011 du Laboratoire Georges Friedmann (LGF) de Paris Panthéon-Sorbonne et celle du Laboratoire d'Histoire Économique, Sociale et des Techniques (LHEST) de l'Université d'Évry-Val d'Essonne en janvier 2013 ont complété cette dynamique. L'IDHE.S compte aujourd'hui 60 membres permanents et 100 doctorants.

Le projet scientifique de l'IDHE.S se concentre sur la dynamique historique des institutions de l'économie. Il mobilise les quatre disciplines que sont le droit, l'économie, l'histoire et la sociologie.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* avant le *1^{er} octobre 2018* sous forme électronique à Mathieu Grégoire et Claire Vivés : mgregoire@parisnanterre.fr ; claire.vives@lecnam.net